



Ce servira d'un enfant pour les papiers

Par **mamanperdu**, le **19/04/2012 à 16:10**

Bonjour,
je viens d'avoir mon fils de 1 mois edemi et mon ex la reconnu 3 semaine après mon accouchement alors ka moi j'avais déjà fait une prés reconnaissance et l'état civil me dit qu'il a les meme droit que moi mais en plus de ça il est en situation iregulliere et je sais qu'il veut reconnaître son fils juste pour les papier je suis tel-ment desamparée je ne sais plus quoi faire. pouver vous m'aider????